

APPEL À COTISATION 2024

Merci de bien vouloir nous retourner ce bulletin complété afin que nous puissions établir la facture correspondante
- retours attendus par e-mail à sg@grand-ciel.com, avant le 6 mai 2024 -

Nom de la structure :

Représentant légal

Nom :

Prénom :

Fonction :

E-mail :

Téléphone :

Adresse de la structure :

Site internet :

Personne désignée pour représenter la structure au sein de Grand CIEL (si différente du représentant légal)

Nom :

Prénom :

Fonction :

E-mail :

Téléphone :

Adresse email pour transmission de la facture (si différente de celle du représentant) :

Budget artistique de la structure pour l'année 2024

Ce montant comprend l'ensemble des cessions, des frais d'approches, des coproductions, des rémunérations, directement liés aux activités de programmation, de création et d'éducation artistique, ainsi que les droits d'auteurs. Les frais techniques, de communication, d'administration générale ne sont pas pris en compte dans le calcul.

Le montant de la cotisation annuelle à Grand CIEL correspond à 0,1 % (1/1000ème) du budget artistique déclaré, avec un plancher à 150 € et un plafond à 600 €.

Montant du budget artistique pour l'année 2024 :

euros